

Fonds de partenariat pour le carbone forestier
Treizième réunion du Comité des Participants au FCPF (PC13)
Cinquième réunion de l'Assemblée des Participants au FCPF (PA5)
Brazzaville, République du Congo, 21-23 octobre 2012
Résumé des coprésidents

Chers Participants et Observateurs,

C'est avec plaisir que nous vous informons de la tenue à Brazzaville en République du Congo de la treizième réunion (PC13) du Comité des Participants (CP) au Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) les 21 et 22 octobre 2012, suivie par la cinquième réunion de l'Assemblée des Participants (AP) le 23 octobre.

Plus de 150 représentants des gouvernements, des populations autochtones tributaires des forêts et d'autres organisations de populations forestières, des organisations internationales et non gouvernementales ainsi que du secteur privé ont pris part à des discussions fructueuses. Nous souhaitons remercier le gouvernement de la République du Congo pour son accueil, en particulier S.E. Henri Djombo, ministre de l'Économie forestière et du Développement durable et Monsieur Eustache Ouayoro, directeur des opérations de la Banque mondiale pour la République du Congo. Nous souhaitons également souligner la participation de nombreux observateurs de la République du Congo et d'autres pays du bassin du Congo qui reflète l'engagement à la REDD+ de nombreuses parties prenantes de la région.

Veuillez noter que tous les documents de référence, présentations, Résolutions ainsi que ce résumé sont en ligne sur le site du FCPF à l'adresse <http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/node/619>. Voici les principales conclusions de la réunion, qui sont également disponibles en anglais et en espagnol :

Treizième réunion du Comité des Participants (PC13)

Avancées depuis la PC12 et objectifs pour la PC14

- Les Participants ont pris note avec satisfaction de l'augmentation de l'engagement et du décaissement des fonds : un montant total de 30 millions d'USD est aujourd'hui engagé en faveur des Pays REDD à travers des accords de subvention signés et 29,2 millions d'USD ont été décaissés sous forme d'appui direct et d'autres types d'appui (appui à la méthodologie de REDD+ par exemple), y compris 5,8 millions d'USD de subventions décaissées. Les Participants ont encouragé la FMT à poursuivre ses efforts d'accélération du financement. La FMT a noté que les bases, notamment le dispositif concernant les Partenaires multiples à la mise en œuvre, sont maintenant en place pour permettre une amplification des flux de financement.
- Voici quelques résultats clés depuis la PC12 :
 - Des accords de transfert ont été signés avec le PNUD et la BID pour être des Partenaires à la mise en œuvre ;
 - Des dialogues régionaux avec les Populations autochtones sur le FCPF ont été organisés en Amérique latine et en Asie-Pacifique. Les nouveaux membres du CP sont invités à assister au dialogue international qui aura lieu à Doha au Qatar du 9 au 11 décembre 2012 ;
 - Le Costa Rica est le premier pays à présenter au Fonds Carbone du FCPF une Note d'idée sur un programme de réduction des émissions (ER-PIN). Les Participants au Fonds Carbone ont décidé d'attribuer un financement au Costa Rica pour améliorer sa ER-PIN et prévoit l'inclusion sous conditions de l'ER-PIN du Costa Rica dans le pipeline du Fonds Carbone ;

- La RDC est le premier pays à soumettre un rapport d'avancement à mi-parcours.

Propositions de mesures de préparation à la REDD+ (R-PP)

- Le CP a attribué USD 3,6 millions au Salvador (voir la Résolution PC/13/2012/1) et a provisoirement attribué USD 3,6 millions au Cameroun (voir la Résolution PC/13/2012/2) pour appuyer leur préparation à la REDD+ sur la base de leur R-PP.
- Le Honduras, le Chili et la Papouasie Nouvelle-Guinée ont présenté des versions provisoires de leur R-PP. Les représentants de ces gouvernements ont apprécié les commentaires constructifs reçus du Panel consultatif technique ad hoc (TAP) et du CP pour améliorer leur préparation. Ils ont exprimé leur engagement à réviser les R-PP en prenant en compte ces commentaires avec l'objectif de présenter les R-PP pour examen officiel à la PC14.
- Suite à la décision PC/8/2011/7, le Pérou a fait le point sur ses avancées en matière de préparation à la REDD+ et ses plans pour l'avenir.

Rapport d'avancement à mi-parcours de la République démocratique du Congo

- La RDC a présenté son rapport d'avancement à mi-parcours sur le processus national de préparation à la REDD+, complété par une évaluation indépendante et un rapport d'avancement à mi-parcours de la Banque mondiale. La RDC a soumis une demande de financement supplémentaire. Le CP a adopté une résolution attribuant un montant à hauteur de 5 millions d'USD en appui au processus de préparation à la REDD+ de la RDC (voir la Résolution PC/13/2012/3).
- Les membres du CP ont félicité la RDC d'avoir coordonné les différentes sources de financement pour la REDD+ ; d'avoir fait appel à un examinateur indépendant à mi-parcours ; d'avoir adopté des règlements sur les projets pilotes et la conception du registre national ; d'avoir émis les premières idées sur un mécanisme potentiel de traitement des plaintes ainsi que d'avoir poursuivi un dialogue constant avec les OSC dans le cadre du processus de préparation.
- La Résolution contient une liste des principales questions à régler avant de pouvoir signer l'accord de subvention supplémentaire de 5 millions d'USD.
- Le CP a également encouragé la RDC à prendre en compte des questions soulevées lors de la discussion mais qui n'ont pas été incluses dans la Résolution :
 - Explication sur les activités devant être mises en œuvre grâce au financement du FCPF mais non réalisées ;
 - Indication de la date prévue de finalisation d'une première version de la stratégie par les experts de la RDC ;
 - Informations supplémentaires sur le financement encore manquant et les activités à financer ;
 - Meilleure définition des priorités en matière d'activités de préparation pour être sûr d'obtenir les produits et les résultats clés ;
 - Informations supplémentaires sur les projets pilotes de REDD+ en cours ;
 - État des plans de nouvelle composition du Comité national de la REDD+ et de renforcement de l'Unité nationale de coordination de la REDD+. Importance du renforcement des capacités pour remplacer l'expertise internationale par une expertise nationale ;
 - Importance de l'engagement politique à haut niveau dans la REDD+, y compris la mise en œuvre de réformes politiques clés telles que la planification de l'utilisation des terres, la lutte contre l'exploitation forestière illégale et la mise en œuvre de la foresterie communautaire ;
 - Analyse des liens entre les questions plus globales de gouvernance à l'échelle du pays et la préparation à la REDD+.

- En réponse aux questions soulevées durant la discussion, la Banque mondiale a proposé de présenter par écrit des justifications supplémentaires de sa détermination d'une avancée considérable de la mise en œuvre des activités financées par le FCPF.

Supplément au Budget du Fonds de préparation pour l'AF13 : Activités financées par le Fonds de préparation

- Suite à une requête lors de la PC12, la FMT a présenté une proposition détaillée et une estimation budgétaire couvrant un travail d'analyse et de gestion des connaissances et des activités centralisées pour l'AF13. La proposition prend en considération les résultats de l'évaluation des besoins des pays conjointement préparée par le Programme ONU-REDD et le FCPF, des activités similaires réalisées par d'autres bailleurs et initiatives et les capacités disponibles au sein de la FMT.
- Le CP a approuvé l'allocation budgétaire d'USD 1.323.000 pour l'AF13 (voir la Résolution PC/3/2012/4). Ceci vient en supplément du budget approuvé antérieurement à la PC12.
 - Plusieurs membres du CP ont réitéré leur préoccupation concernant l'impact des activités supplémentaires sur les capacités de la FMT et sur son aptitude à cibler les activités prioritaires existantes. Ils ont ainsi demandé à la FMT de faire un compte-rendu sur la mise en œuvre des activités supplémentaires selon les dispositions habituelles de notification et
 - Le CP a demandé à la FMT de continuer à prendre en considération sa capacité ainsi que les activités similaires mises en œuvre par d'autres initiatives, afin de s'assurer que les activités supplémentaires ne soient pas exécutées aux dépens d'activités prioritaires existantes (par exemple le Cadre méthodologique du Fonds Carbone).
- Dans le contexte établi ci-dessus, il a été confirmé qu'à partir de juillet 2013, il n'y aura plus que deux réunions du CP par an afin que la FMT ait plus de temps à consacrer aux activités additionnelles.

Fonds Carbone : Discussion sur le descriptif provisoire des termes généraux d'un futur ERPA

- Un atelier préalable à la PC13 sur le descriptif provisoire de l'ERPA a été organisé à des fins d'échange d'informations uniquement. Les principaux points soulevés lors des discussions ont été présentés à la réunion du CP. Les Participants ont souligné que les informations présentées à la PC13 et à l'atelier préalable ne reflètent pas un consensus mais restent ouvertes à une discussion.
- Les discussions de groupe ont été fructueuses et approfondies en ce qui concerne les dispositions potentielles des ERPA futurs. Les discussions ont porté sur les paiements (d'avance), le suivi et la notification ainsi que les bénéfices autres que le carbone et les plans de partage des bénéfices.
- **Les Participants sont invités à soumettre à la FMT des commentaires par écrit sur le descriptif provisoire avant le 23 novembre 2012.** La FMT révisera le descriptif provisoire sur la base des commentaires reçus avec comme objectif une approbation par le CP avant ou lors de la PC14.

Cadre de suivi et d'évaluation

- Le CP a exprimé son appui à la base conceptuelle et à la structure et l'approche proposées du cadre provisoire, présentées par la FMT et ses consultants. Certains se sont posés la question sur la lourdeur, voire la faisabilité d'une notification semi-annuelle pour la FMT. Par ailleurs, il a été suggéré de simplifier quelques indicateurs proposés et éventuellement de clarifier certains indicateurs pour mesurer les impacts et non seulement les résultats.
- **Les Participants sont invités à soumettre à la FMT des commentaires par écrit sur le cadre provisoire avant le 23 novembre 2012.** Les consultants réviseront la version provisoire sur la base des réactions à la PC13 et des commentaires écrits. La version révisée sera mise à la disposition du CP afin d'avoir une indication quant à la possibilité d'une approbation tacite avant mi ou fin janvier

2013. Selon les réactions, la FMT demandera l'approbation du CP sur la base d'une non objection ou inclura la présentation et l'approbation du cadre dans l'agenda de la PC14.

Cadre d'évaluation du R-Package

- La FMT a fait le point auprès des Participants et des Observateurs sur les avancées du cadre provisoire d'évaluation du R-Package et a sollicité des réactions et des directives concernant l'approche proposée (présentée dans la Note 2012-10 de la FMT). Les Participants ont globalement été favorables à la version provisoire du cadre d'évaluation et au processus d'évaluation qui a été discuté en détail lors d'un atelier préalable à la réunion du CP.
- **Les Participants et les Observateurs sont invités à fournir une réaction immédiate ou provisoire avant le 23 novembre 2012 sur les critères proposés du cadre d'évaluation, les indicateurs de progrès et les notes directives ainsi que sur le processus d'autoévaluation nationale. Des commentaires approfondis peuvent être envoyés avant le 31 janvier 2013 afin que les Participants puissent avoir le temps de solliciter des commentaires de la part des spécialistes et des parties prenantes de leur pays.**
- Le CP a demandé à la FMT de réaliser des tests de faisabilité nationale et de solliciter les réactions de techniciens sur le cadre provisoire d'évaluation, de développer un système de gestion des connaissances pour expliquer le rôle du R-Package et de fournir un cadre d'évaluation révisé pour examen et approbation à la PC14.

Autres points

- Il a été recommandé à la FMT de s'efforcer d'augmenter la représentation régionale lors du recrutement de personnel et de consultants.
- Le CP a aussi noté que les ateliers préalables à la réunion du CP ont permis d'avoir des discussions fructueuses et ont été une occasion importante d'échange d'informations et d'opinions entre les pays.
- Un point clé de l'ordre du jour de PC14 en mars 2013 sera consacré à la question de la réouverture possible du Fonds de préparation du FCPF à de nouveaux. Pour préparer cette discussion de façon efficace, la FMT prendra contact avec le Bureau du PC nouvellement élus et déterminer les objectifs de la discussion, toutes mesures préparatoires nécessaires pour atteindre ces objectifs, le type de documentation préparatoire, etc.

Prochaines réunions du FCPF

- Dialogue international des Populations autochtones : 9-11 décembre 2012 à Doha au Qatar.
- PC14 et CF6 : la semaine du 17-23 mars 2013 à Washington, DC (à confirmer).
- PC15 et CF7 : la semaine du 24 juin-1^{er} juillet 2013, à Lombok en Indonésie (à confirmer) en conjonction avec la dixième réunion du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD et la réunion des pays pilotes du Programme d'investissement forestier.

Cinquième réunion de l'Assemblée des Participants (PA5)

Deux panels de partage des connaissances ont permis aux Participants, aux Observateurs et à d'autres de communiquer leurs expériences et d'encourager le dialogue sur des questions clés liées à la REDD+

Un panel conjoint du FCPF, de l'Institut forestier européen, du Programme ONU-REDD et du Réseau des forêts modèles a permis de partager les expériences et de débattre d'aspects liés aux réformes de gouvernance pour la REDD+ :

- Des perspectives nationales sur la gouvernance ont été communiquées par des intervenants de la Colombie (soulignant les aspects fonciers et l'application des lois), de l'Indonésie (soulignant les efforts de lutte contre la corruption et l'évaluation participative) et de la République du Congo (soulignant le recoupement entre les questions de gouvernance et le processus FLEGT VPA et des questions de développement social et économique plus globales). La discussion qui a suivi a porté entre autres sur la réforme législative, les aspects fonciers et de droits au carbone, le partage des bénéfices, les bénéfices autres que le carbone, les procédures de traitement des plaintes, la participation des parties prenantes, la transparence et la responsabilité, l'implication des parlements et l'intégration de la gouvernance traditionnelle aux systèmes juridiques officiels. Les Participants ont encouragé d'autres échanges et discussions sur ces sujets.
- Le principal message à retenir était que les aspects de gouvernance liés à la REDD+ ne représentaient pas que des défis mais aussi des opportunités de changement, et que l'impulsion pour le changement devait venir de la base. Dans ce contexte, le rôle du CP/AP était d'appuyer les gouvernements en matière de renforcement des capacités de gouvernance, d'encourager une participation à grande échelle, de promouvoir le partage des connaissances et de rechercher des synergies avec d'autres initiatives internationales telles que le Mécanisme UE REDD, FLEGT et le Programme ONU-REDD.

Une deuxième session de partage des connaissances s'est penchée sur l'évolution de la déforestation dans le bassin du Congo et les opportunités de conciliation de la croissance économique et de la protection des forêts :

- Les résultats d'une étude de deux ans sur l'évolution de la déforestation dans le bassin du Congo ont été présentés. Cette étude était basée sur une modélisation économique (GLOBIOM) et une analyse des principaux secteurs ayant un impact sur les forêts du bassin du Congo (agriculture, énergie provenant de la biomasse ligneuse, transports, exploitation forestière et industrie minière).
- Le panel a examiné les défis d'une réponse multisectorielle à la REDD+ en se penchant sur les compromis entre le développement minier et la protection des forêts. Le principal message à retenir était que les pays du bassin du Congo ont encore la possibilité de rechercher une voie de développement économique qui ne soit pas au détriment des forêts en ciblant une planification participative de l'utilisation des terres, des schémas fonciers améliorés et un développement « sensé pour le climat » des principaux secteurs qui entraînent une déforestation.

Interventions des Observateurs et des Partenaires à la mise en œuvre

Les Observateurs et les Partenaires à la mise en œuvre sont intervenus sur les sujets suivants :

- La signature par la BID et le PNUD des Accords de transfert et l'appui préliminaire aux pays.
- La collaboration plus étroite entre le Programme ONU-REDD et le FCPF sur plusieurs aspects cette année, notamment l'Évaluation conjointe des besoins des pays.
- Les principaux résultats des discussions de la CCNUCC et un document technique sur modalités et les procédures de financement d'actions de REDD+ basées sur les résultats.
- L'appréciation par les représentants des populations autochtones de leur inclusion dans le processus du FCPF, en particulier le dialogue international qui a démarré à Guna Yala et s'achèvera à Doha, et l'importance d'un engagement continu.
- L'appréciation par les OSC des progrès du FCPF au fil des années, en particulier sur l'engagement des parties prenantes, sur les sauvegardes et sur le renforcement des capacités des OSC et des

Populations autochtones. Cependant, des préoccupations ont été exprimées quant à l'écart qui subsiste entre les dispositions écrites et les actions sur le terrain et plusieurs recommandations ont été faites à cet effet.

- Comme l'a souligné l'observateur issu du secteur privé, l'importance d'amplifier l'échelle d'intervention sur la REDD+ sous peine de perdre l'intérêt des investisseurs privés.

Élection du nouveau Comité des Participants

- L'Assemblée des Participants a élu le Comité des Participants et le Bureau pour siéger jusqu'à la prochaine réunion de l'Assemblée des Participants (prévue en novembre 2013). Voir la Résolution PA/5/2012/1 sur la composition du nouveau CP et du Bureau du CP. La réunion a demandé que le REPAR (Réseau des Parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale) soit invité en qualité d'observateur aux prochaines réunions du CP.

En conclusion, nous souhaitons exprimer toute notre appréciation du travail important réalisé par tous les Participants et les Observateurs avant et à la PC13 et la PA5. Des progrès ont été réalisés sur des questions importantes. Nous nous réjouissons de poursuivre ces avancées à la PC14. La FMT se mettra en relation avec le Bureau du CP pour préparer l'agenda de la PC14. N'hésitez pas à contacter la FMT à fcpfsecretariat@worldbank.org pour toute question.

Cordialement,

Georges Boundzanga
Ministère de l'Économie forestière et du Développement durable
République du Congo

Jürgen Blaser
Secrétariat d'Etat à l'économie
Suisse